

**Actualités de l'ORMR : Assemblée générale annuelle et cérémonie de reconnaissance en ligne de l'ORMR, conférence 2023 de l'ORCA, rapports sur l'épidémie de COVID-19 et modifications du tableau de bord (10 août 2023)**

**Dates à retenir dans vos agendas : Assemblée générale annuelle et cérémonie de reconnaissance de l'ORMR en ligne**

L'ORMR tiendra son assemblée générale annuelle et la cérémonie de reconnaissance le **21 septembre 2023 de 15 h 00 à 16 h 30**, en ligne sur Zoom.

Nous encourageons les titulaires de permis, les exploitants, le personnel des maisons de retraite, nos interlocuteurs et partenaires à retenir cette date et à nous rejoindre pour prendre connaissance du travail réalisé au cours de l'année écoulée ainsi que de certains de nos projets et priorités pour l'avenir.

Suivez nos actualités pour obtenir de plus amples renseignements qui seront communiqués prochainement. Si, entre-temps, vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [communications@rhra.ca](mailto:communications@rhra.ca).

**Invitation à ORCA CON 2023**

L'Ontario Retirement Communities Association (ORCA) organise sa conférence annuelle du **12 au 14 septembre 2023** au Deerhurst Resort à Huntsville, en Ontario. Cette année, le thème de la conférence est « Vie des aînés : se tourner vers l'avenir » (*Future Forward for Senior Living*).

Au cours de ces trois journées, les participants découvriront un nouveau programme avec deux journées de formation animées par des experts du secteur et des leaders d'opinion, mais bénéficieront également d'occasions exceptionnelles de mise en réseau, ainsi que d'activités ludiques, notamment un tournoi de golf et une activité de création de cocktails.

Tous les exploitants des maisons de retraite sont vivement invités à y participer. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus et pour vous inscrire.

Si vous avez des questions, contactez-nous par courriel à [info@orcaretirement.com](mailto:info@orcaretirement.com).

**Rappel : Modifications du système de déclaration des éclosions de COVID-19 et du tableau de bord**

Comme [communiqué](#) précédemment, l'ORMR a apporté des modifications au processus de déclaration des éclosions de COVID-19 afin de réduire considérablement le fardeau administratif des maisons de retraite en éliminant l'obligation de déclaration quotidienne.

Les maisons de retraite restent tenues de déclarer toute nouvelle éclosion de COVID-19 à l'ORMR le jour même de leur signalement auprès du bureau de santé publique local. Après avoir reçu cette déclaration, l'ORMR demandera à la maison de retraite des renseignements supplémentaires quant à sa préparation à l'éclosion.

Sept jours après le début de l'éclosion, l'établissement recevra un courriel de la part de l'ORMR avec un questionnaire de fin d'éclosion. La maison de retraite ne doit remplir ce questionnaire qu'une seule fois, lorsque l'éclosion aura été déclarée comme terminée par le bureau de santé publique local.

[Le tableau de bord de l'ORMR sur la COVID-19](#) a également été mis à jour à la suite des modifications apportées au processus de signalement des éclosions. Ces modifications ont été décrites dans la [publication](#) de la semaine dernière.

Si vous avez des questions sur ces changements, veuillez nous contacter en envoyant un courriel à [info@rhra.ca](mailto:info@rhra.ca) ou en composant le 1 855 275-7472.